

LA PRÉSIDENTE :

210 Merci. Vous comprendrez que vous avez peut-être le droit d'applaudir mais que nous, les commissaires, on n'applaudira pas, pas parce qu'on ne trouve pas monsieur Lampron bon, ce n'est pas... Nous, on va rester plutôt neutres.

J'inviterais madame Christelle Boivin, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame Boivin!

215

Mme CHRISTELLE BOIVIN :

220 Bonsoir! Je n'ai pas fait de présentation comme monsieur, aussi bien structurée. En fait, moi, je suis contre le projet pour deux raisons. Premièrement, pour des raisons qui concernent tout le monde, je pense, et pour des raisons plus personnelles. Je vais commencer par les raisons qui concernent un peu tout le monde.

225 Je pense qu'on bétonne beaucoup trop les abords du canal de Lachine. Moi, j'habite juste derrière le Myst. Donc j'ai subi les travaux du Myst pendant plusieurs années et en fait, tous les condos qui partent de Griffintown, ça bétonne complètement le canal et je trouve ça dommage pour tout le monde. Donc ça, c'est un premier point qui concerne tout le monde.

230 Deuxièmement, je pense que quand on dit que ça va inclure différentes classes sociales, je pense que c'est à moitié vrai. C'est-à-dire que les appartements qui vont contenir les logements sociaux se retrouveront sur Saint-Patrick et non pas sur le canal de Lachine. Et les gens qui seront dans les logements sociaux, ça m'étonnerait qu'ils aient accès à la piscine, ça m'étonnerait qu'ils aient accès à ce que les gens qui auront les condos de luxe auront. Parce que les gens qui ont des condos, ils vont payer des frais de condo et ça m'étonnerait que quelqu'un qui paie 400 \$ de frais de condo accepte quelqu'un qui ne paie pas et ait accès à tout. Je ne sais pas exactement ce qu'il y a comme choses mais je suppose qu'il y a une piscine. Donc ça, c'est un autre point.

235

240

En plus, je pense qu'au niveau des logements sociaux, c'est une très bonne idée de construire des logements sociaux mais je pense qu'il y a d'autres bâtiments, comme par exemple il y a deux bâtiments qui sont sur Augustin-Cantin qui sont à l'abandon et qui pourraient être rénovés et qui sont déjà existants et qui pourraient faire de très bons logements sociaux.

245

Je pense que le fait de mettre des logements sociaux dans ce projet-là, c'est juste pour nous faire accepter ce projet-là. Parce qu'il ne faut pas se leurrer non plus, ce que le promoteur veut faire, c'est de l'argent, on est d'accord avec ça?

LA PRÉSIDENTE :

250

Désolée, ce n'est pas... Ça n'a rien à voir avec votre présentation, Madame. Ça déconcentre un peu là mais...

Mme CHRISTELLE BOIVIN :

255

Ensuite, c'est ça, quand le promoteur a fait son exposé sur son projet, il a longuement parlé de l'aspect historique du canal. Je pense que si on veut connaître l'aspect historique, on a juste à aller sur Wikipedia, on n'a pas besoin de ça. Mais il a occulté en fait différentes questions et il a vraiment mis l'accent sur l'aspect archéologique. La tour est déjà là. Donc que le projet soit là ou pas là, l'aspect archéologique est gardé. Et puis...

260

LA PRÉSIDENTE :

Je suis désolée, Madame.

265

Mme CHRISTELLE BOIVIN :

Ce n'est pas grave.

LA PRÉSIDENTE :

270 Tous les gens essaient de trouver la solution. On ne vous laisse pas vous...

Mme CHRISTELLE BOIVIN :

275 Ce n'est pas grave. Donc ça c'est un autre point. Maintenant, le projet contrevient au niveau de la hauteur et contrevient à la réglementation de la Ville et je me dis est-ce que ce projet a besoin d'être aussi haut? Il peut contenir des condos de luxe, il peut contenir des logements sociaux et ne pas être aussi haut, ne pas, comment dire...

LA PRÉSIDENTE :

280 Ne pas dépasser la règle.

Mme CHRISTELLE BOIVIN :

285 ... empêcher... C'est ça. Ça, ça me concerne plus personnellement, parce que moi j'habite sur Augustin-Cantin. Quand j'ai acheté mon condo, on m'a dit : « Vous aurez une super vue sur le centre-ville. La réglementation interdit les constructions, vous allez voir. » Et pendant plusieurs années, j'ai eu une très belle vue. Ensuite, il y a eu le Myst qui m'a coupé 50 % de la vue et si ce bâtiment est créé, je n'aurai plus de vue. Donc mon condo à moi perdra de la valeur et ce n'est pas à la base pour ça que j'ai acheté ce condo-là. Donc ça, c'est plus personnel à moi.

290

295 Deuxièmement, j'ai subi des années de travaux, donc des années de bruit et de toutes sortes de choses à côté, donc ça n'arrête pas. Et qu'est-ce que je voulais dire d'autre... Oui, c'est ça. C'est que ce projet-là pourrait être très bon en incorporant les condos de luxe, c'est-à-dire les appartements...

LA PRÉSIDENTE :

300 Les logements sociaux?

Mme CHRISTELLE BOIVIN :

305 ... les logements sociaux – merci - et ne pas être aussi haut. Je ne vois pas pourquoi c'est aussi haut. La seule raison que je vois, c'est que le promoteur veut faire de l'argent. C'est l'unique raison. Parce qu'il pourrait faire quelque chose de plus bas. Donc à mon avis, c'est une très bonne idée et il pourrait réduire les appartements. Et je pense que l'idée de l'insertion des places sociales, c'est vrai, mais à moitié. Parce que les gens qui auront les logements sociaux seront de toute façon sur Saint-Patrick et puis ils ne pourront pas accéder à tout.

310

Tout comme les gens ne pourront pas accéder au petit parc – je pense qu'il y a un petit parc à l'intérieur – ça m'étonnerait que le parc soit ouvert pour tout le monde. Le promoteur n'a pas voulu répondre à cette question-là la dernière fois mais honnêtement, je pense que ça ne sera pas accessible à n'importe qui. Donc je ne pense pas que ça soit inclusif à toute la population.

315

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Des questions?

320

M. JEAN CAOQUETTE, commissaire :

Oui, juste une question. L'ensemble, la copropriété où vous demeurez a combien d'étages?

325

Mme CHRISTELLE BOIVIN :

On a trois étages.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

330

Trois étages. Mais est-ce que je me trompe, mais si le projet, même s'il respectait la hauteur réglementaire...

Mme CHRISTELLE BOIVIN :

335

Parce qu'on a trois étages et le quatrième, c'est la terrasse.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

340

Mettons que ça fait quatre, quatre niveaux.

Mme CHRISTELLE BOIVIN :

Oui.

345

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

Mais en respectant la hauteur réglementaire, ce qui fait quand même à peu près 20 mètres, ça serait déjà au-dessus de votre...

350

Mme CHRISTELLE BOIVIN :

Oui, mais on verrait quand même les grands bâtiments du centre-ville, ceux qui sont là.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

355

Vous verriez la pointe, la cime finalement.

Mme CHRISTELLE BOIVIN :

360

Oui.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

365

Et j'avais une autre question, si vous permettez?

LA PRÉSIDENTE :

370

Oui, oui.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

Les deux bâtiments vacants voisins dont vous parlez sont situés vraiment à proximité? Ils offriraient une taille qui permettrait de...

375

Mme CHRISTELLE BOIVIN :

Alors là, moi, je n'y connais rien en architecture ou quoi mais il y en a un qui est juste derrière l'église, donc je ne sais pas à qui il appartient ce bâtiment-là, mais il est en brique, il est très beau enfin je veux dire, et il y en a un autre à côté de la résidence pour personnes âgées. Ils sont déjà existants, ils sont là, ces bâtiments-là. Donc je ne sais pas, moi je n'y connais rien, je ne sais pas pour quoi c'est destiné, je n'en sais rien mais ces bâtiments sont là.

380

Moi, j'habite devant d'autres logements sociaux aussi et ces logements sociaux sont très, très mal, comment dire, en très mauvais état aussi. Donc il faudrait aussi mettre de l'argent là-dedans au lieu d'essayer de nous faire avaler un projet qui a des logements sociaux. Il faut déjà faire en sorte que les gens qui sont dans les logements sociaux habitent convenablement. Donc c'est aussi ça.

385

390

Et je pense que si la Ville veut vraiment faire des logements sociaux, il y a d'autres projets qu'elle pourrait faire à mon avis.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

395

Mme CHRISTELLE BOIVIN :

Merci.

400

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Madame Boivin. Ça va tout le monde? On va poursuivre avec madame Murielle Sauvé et madame Chantelle L'Heureux pour le R.I.L.

405

Mme MURIELLE SAUVÉ :

Bonsoir! Mon nom est Murielle Sauvé.

410

Mme CHANTELE L'HEUREUX :

Et Chantelle L'Heureux.

415

Mme MURIELLE SAUVÉ :

Nous travaillons au R.I.L., au Regroupement Information Logement. Rapidement, nous allons présenter notre organisme, le R.I.L., la situation du logement à Pointe-Saint-Charles, notre démarche sur le projet 2175 Saint-Patrick et finalement, nos recommandations.